

La partie de pêche Les 5 principes de base

2^{ème} principe

Aller sur le terrain pour visualiser notre zone de pêche.

Pour bien appréhender ce second principe et pour rester dans l'image de l'enquête à mener, il faut s'imaginer être un agent de la police scientifique qui est appelé à faire des constatations sur une zone précise.

Que nous pêchions à pied, du bord, en bateau ou en kayak, les marées nous offrent la chance inouïe de pouvoir regarder et analyser notre lieu de pêche avec différentes hauteurs d'eau suivant le moment de la marée.

Alors profitons pleinement de cette chance et des informations que cette situation nous permet d'obtenir et de vérifier que ces informations sont bien concordantes avec celles que nous avons pressenties lors de notre démarche réalisée à la maison.

La finalité de ce second principe est dans un premier temps de définir quel type de pêche nous allons pouvoir pratiquer et dans un second temps pour chaque type de pêche quelle stratégie adopter.

Avant toute chose, il faut distinguer les deux modes de pêche que nous souhaitons pratiquer :

- 1 - La pêche du bord, la pêche à rôder et la pêche à pied
- 2 - la pêche en bateau.

Toute cette approche devrait nous permettre de définir une stratégie de pêche.

1 - Pour la pêche du bord, la pêche à rôder et la pêche à pied, nous avons un avantage indéniable dans notre zone de pêche, celui d'avoir de grands marnages. Cela nous permet de bénéficier d'un immense estran et ainsi de pouvoir visualiser à marée basse où nous pourrions pêcher, de connaître précisément la nature du substrat (sable fin, sable granuleux, vase, galets, algues ...), de repérer les zones à privilégier comme des têtes de roches, des passes, des dépressions, des parcs à moules, à huîtres, à palourdes. Elle nous permet aussi de pouvoir identifier les espèces vivant sur cet estran et pouvant servir d'alimentation à d'autres poissons ainsi que de regarder lorsque la mer monte ou descend, quels sont les courants, les veines d'eau, les trous ...

Ce repérage pourra s'accompagner de la prise de photos, de réalisation de schémas, de prendre des amers pour commencer à identifier où se positionner ... Tout ceci viendra compléter le travail préalable fait à la maison.



2 - Pour la pêche en bateau, la problématique est légèrement différente puisque que généralement la zone de pêche reste couverte. Mais il est toujours bon d'aller sur les lieux de pêche regarder ce qui se passe tant à marée haute qu'à marée basse pour bien connaître la géographie des lieux (position des têtes de roche, caillou isolé, nature du fond, les marques de courants et leur bordure, parcs à huîtres, à moules Là aussi, il ne faut pas hésiter à prendre des photos, à enregistrer des points sur le GPS, à regarder son sondeur ...



Photos La Massue

Plus, ce repérage sera précis, analysé, documenté, plus la stratégie de pêche que vous allez élaborée sera efficace.

La stratégie de pêche :

Maintenant que nous avons rassemblé les informations sur nos lieux de pêche potentiels, il nous reste à définir quelles espèces de poissons, coquillages ou crustacés nous allons tenter de pêcher.

Pour ce faire, nous devons tenir compte de :

- la saison à laquelle nous allons pêcher, toutes les espèces ne fréquentant pas nos zones de pêche tout au long de l'année ou aux mêmes périodes,
- la réglementation en vigueur en fonction des périodes d'ouverture et de fermetures de pêche, et des différentes déclarations et autorisations à détenir comme pour la pêche du thon,
- la météorologie pour des raisons évidentes de sécurité,
- la marée avec ses heures de haute et basse mer et du marnage,
- les heures de lever et de coucher du soleil.